

# Verdon, entre lac, villages provençaux et canyon

## FRANCE - PROVENCE



*Vous rêvez de dépaysement, de lieux authentiques et préservés ? Laissez-vous guider sur les sentiers sélectionnés par Chemins du Sud, dans les Gorges du Verdon au milieu de ses paysages majestueux. Le plus grand canyon d'Europe à portée de chaussure! Une symphonie de couleurs et de senteurs vous attend, du vert émeraude de la rivière serpentant le long de hautes falaises blanches et ocre, au mauve des champs de lavande et au bleu intense du ciel. Pays de traditions, avec les ateliers des maîtres faienciers du village de Moustiers Sainte Marie qui blotti sous les rochers a des allures de crèche provençale.*



7 jours / 6 nuits  
6 jours de randonnée



6 à 15 personnes



Semi-itinérant



★★★



Hôtel



Code : 1442

### LES POINTS FORTS :

- Le RV à la gare de Manosque
- Les randos en belvédère dans le plus grand canyon d'Europe
- Un niveau de randonnée accessible à beaucoup de marcheurs
- La diversité des paysages, entre plateaux, lac et Gorges du Verdon




## PROGRAMME JOUR PAR JOUR

### JOUR 1 : GARE DE MANOSQUE - MOUSTIERS SAINTE MARIE

Accueil par notre guide à la gare ferroviaire de Manosque à 14h45, puis transfert à Moustiers (1h de trajet). Une fois installés à notre hôtel, nous partons à la découverte de ce village typiquement provençal, et de son patrimoine le long des ruelles escarpées où se côtoient fontaines, lavoirs, placettes, pont voûté et chapelles...


Repas du soir et nuit en hôtel 2\* à Moustiers Sainte Marie.

 1h30 de visite

### JOUR 2 : BOUCLE AUTOUR DE MOUSTIERS SAINTE MARIE PAR LA VOIE ROMAINE

Lors de cette deuxième journée, nous prenons un peu de hauteur pour rejoindre le plateau du Mont Denier et ses vastes espaces (40min de trajet environ). Lieu de culture de la lavande vraie, utilisée par les meilleures parfumeries. A la belle saison, (de mi mai à début juillet) l'air est imprégné de l'odeur de la garrigue se mélangeant à celle de la lavande, un régal olfactif qui accompagne délicieusement celui des yeux et l'occasion de photos inoubliables. Le retour se fait par la superbe voie romaine offrant des points de vue grandioses sur le lac de Sainte Croix et l'entrée des gorges du Verdon (40min environ).

Repas du soir et nuit en hôtel 2\* à Moustiers Sainte Marie.

 5h de marche, +450m/-450m de dénivelé

### JOUR 3 : BOUCLE AUTOUR DE MOUSTIERS PAR LE LAC DE SAINTE CROIX

Au départ de l'hôtel, nous nous dirigeons en direction du plateau de Valensole (30min), célèbre pour ses champs de lavande à perte de vue. Ce plateau situé à plus de 700 m d'altitude vous offre un panorama époustouflant sur la Provence, du Ventoux en passant par la Montagne de Lure, le Luberon, la St Victoire et la Sainte Baume. Nous redescendons vers le lac de Sainte Croix (35min), plus beau lac de Provence, né de la construction d'un barrage sur le cours du Verdon. Nous longeons les rives pour un pique-nique les pieds dans l'eau! Retour à Moustiers (10min) par un joli petit vallon.


Repas du soir et nuit en hôtel 2\* à Moustiers Sainte Marie.

 5h de marche, +390m/-390m de dénivelé

### JOUR 4 : MOUSTIERS SAINTE MARIE - LES GORGES DU VERDON - LA PALUD SUR VERDON

Un taxi nous emmène au départ d'un sentier panoramique au-dessus des Gorges (15min environ). Sur la route nous profitons de panoramas à couper le souffle, plongeant sur l'entrée des Gorges et le lac de Sainte Croix. Notre sentier en balcon nous permet d'admirer la profondeur des gorges et l'immensité de ce canyon. A l'issue de cette belle journée, nous arrivons à La Palud sur Verdon (35min) pour rejoindre notre hôtel panoramique avec piscine.

Repas du soir et nuit en hôtel à la Palud.


 4h30 de marche, +370m/-250m de dénivelé

### JOUR 5 : BOUCLE AUTOUR DE LA PALUD, AU COEUR DU VERDON

Un émouvant parcours de la mémoire jusqu'au village fantôme de Châteauneuf. Peu à peu déserté par ses habitants après la première guerre mondiale qui tua 19 jeunes de la commune sur les différents champs de bataille de la Grande Guerre, le temps s'est arrêté ici.

Après le pique-nique, nous entrons dans la grotte Notre Dame où se dresse une chapelle. Lors du retour, nous pouvons contempler les paysages du « haut pays » du Verdon ayant servi de décors aux romans de Jean Giono.

Repas du soir et nuit à l'hôtel à La Palud.

 4H30 de marche, +370m/-370m de dénivelée



## **JOUR 6 : LE VILLAGE DE ROUGON, LE POINT SUBLIME ET L'ENTREE DES GORGES PAR LE SENTIER MARTEL**

Après un court transfert en taxi à Rougon (15min) et l'exploration du village surplombant l'entrée des gorges du Verdon, nous descendons au Point Sublime, le bien nommé, qui nous offre un des plus beaux points de vue du Verdon. Ensuite, nous rejoignons le lit de la rivière pour entrer dans le canyon par les fameux tunnels du sentier Martel. C'est sans conteste l'un des plus beaux sentiers d'Europe qui doit son nom à Edouard Alfred Martel, père de la spéléologie, premier à explorer le grand canyon en 1905. Une traversée en toute sécurité entre flanc de falaise et tunnels, nous permet de découvrir les secrets géologiques de ce canyon : piscines naturelles, baumes, falaises monumentales... Retour en bus ou en taxi privé à La Palud (15min environ). Repas du soir et nuit à l'hôtel.

▲ 5h30 de marche, +250m/-600m de dénivelé

## **JOUR 7 : LA PALUD - MOUSTIERS SAINTE MARIE - GARE DE MANOSQUE**

Après le petit déjeuner, départ à 9h pour un transfert en taxi pour la gare ferroviaire de Manosque (1h20 de trajet). Nous passons par Moustiers Sainte Marie, pour ceux qui y ont garé leur voiture en début de séjour.

### **IMPORTANT ITINÉRAIRE :**

- Les durées de nos randonnées sont données à titre indicatif. Elles peuvent varier en fonction de plusieurs éléments lors du déroulé de notre séjour (niveau des participants, météo, état du terrain, etc...). Les durées de transfert peuvent aussi fluctuer en fonction des conditions climatiques et de l'état des routes.
- Le programme a été établi selon les derniers éléments connus lors de sa rédaction et peut être sujet à des modifications dans un souci de qualité. De plus, des situations indépendantes de notre volonté peuvent modifier le déroulement de votre séjour (météo, routes coupées, vols annulés ou retardés, grèves, fêtes locales...). Nos guides feront de leur mieux pour s'adapter à ces aléas, avec leur expérience et leur professionnalisme. Votre satisfaction et votre sécurité sont les éléments qui prédominent dans ces décisions de modification.
- En cas de nombre insuffisant de participants, nous pouvons être amenés à annuler un séjour jusqu'à 3 semaines avant le départ. Nous anticipons au maximum cette prise de décision, parfois à 5-6 semaines de votre départ, afin de vous permettre de vous organiser au mieux. Si vous vous rendez au point de RV du séjour en transport en commun, nous vous recommandons d'éviter les tarifs non modifiables - non remboursables tant que le départ n'est pas confirmé, ou de prévoir une assurance annulation auprès des compagnies de transport.
- De juin à septembre, l'accès aux massifs provençaux peut être restreint ou interdit par la préfecture, pour la demi-journée ou la journée entière. Cette décision est liée au niveau de risque d'incendie (pour cause de grosse chaleur, de fort mistral, etc...), évalué la veille de chaque jour de randonnée par les autorités. Nos accompagnateurs sont habitués et formés, pour vous proposer une randonnée de remplacement le cas échéant, ou modifier l'ordre du programme lorsque cela est possible.

### **NUITS SUPPLÉMENTAIRES :**

Possibilité de nuits supplémentaires : nous consulter.



## FICHE PRATIQUE

### NIVEAU PHYSIQUE :

➤ **Marcheur Régulier**

Pour marcheur régulier, motivé, en forme, pratiquant une activité physique variée et régulière.

Etapas de 4h à 5h de marche, de nombreuses pauses sont prévues au cours de la journée, avec des dénivelés positifs de 300m à 450m.

### NIVEAU TECHNIQUE :

Certains sentiers du massif du Verdon sont rocailleux avec quelques marches naturelles. Bien que ceux-ci soient sans danger car très bien aménagés, nous vous conseillons d'utiliser une paire de bâtons de marche télescopiques. Votre guide pourra vous conseiller sur le terrain pour une utilisation optimum des bâtons. De plus, il sera présent pour vous aider dans votre progression durant la journée.

### ENCADREMENT :

Accompagnateur en montagne diplômé.

### HÉBERGEMENT :

- MOUSTIERS SAINTE MARIE : 3 nuits en pension complète en hôtel 2\* avec piscine, dans le centre.
- LA PALUD SUR VERDON : 3 nuits en hôtel 2\* familial et repas aux restaurants à la Palud.

### RESTAURATION :

Le midi: 5 pique-niques préparés par votre accompagnateur;

### TRANSPORT DES BAGAGES :

Vous portez uniquement vos affaires de la journée.

### TRANSFERTS :

Les transferts de ce séjour se font en taxis privés (et un transfert pouvant être en bus public en revenant de randonnée si les horaires le permettent, trajet 15min). Les durées de transfert n'excèdent pas les 40min par trajet (et sont de 20-30min en moyenne par trajet), en dehors des transferts en début et fin de séjour depuis et à la gare de Manosque (1h de route).

### GROUPE :

De 6 à 15 personnes.



## **RENDEZ-VOUS :**

Le dimanche à 14h45 à la gare ferroviaire de Manosque, ou pour ceux qui arrivent en voiture : RV directement à l'hôtel de Moustiers Sainte Marie à 15h45 (les coordonnées seront indiquées sur la convocation).

En cas d'arrivée tardive, vous pourrez appeler notre accompagnateur pour qu'il vous donne un RV (uniquement si vous êtes véhiculés, ou si vous prenez un taxi mais onéreux étant donné la distance).

Pour les arrivées en voiture, consulter la rubrique Parking de notre fiche technique.

Pour les arrivées en train, vous pouvez consulter la rubrique « Moyens d'accès / Train » de notre fiche technique.

## **DISPERSION :**

Le samedi après le petit déjeuner, et pour ceux qui ne sont pas véhiculés, départ à 9h pour un transfert en taxi privé pour Manosque (inclus dans notre prix).

## **MOYENS D'ACCÈS :**



### **EN VOITURE**

Itinéraire : [www.google.fr/maps](http://www.google.fr/maps). Par la A 51 sortie 18.

Le RV s'effectue directement à Moustiers, où vous pouvez y garer votre voiture. Notre taxi pourra vous déposer à votre voiture le jour 7, lors du trajet La Palud sur Verdon - gare de Manosque, car nous passons par Moustiers Sainte Marie.

#### ➤ COVOITURAGE

De nombreuses personnes, se rendant au départ de nos randonnées par leurs propres moyens, se rendent compte, une fois arrivée sur place, qu'elles auraient pu faire le voyage ensemble. Il nous est très difficile d'organiser par nous même le covoiturage ne disposant pas toujours des coordonnées de tous les participants et ne connaissant pas leur mode d'accès au point de rendez-vous. De plus, la loi nous interdit la divulgation des coordonnées de nos clients et nous pouvons difficilement jouer le rôle d'intermédiaire. Cependant, soucieux de vous faciliter vos déplacements mais aussi de nous inscrire dans une démarche responsable et respectueuse de la planète, nous vous incitons à consulter les sites suivants qui organisent le covoiturage :

[www.covoiturage.fr](http://www.covoiturage.fr) ou [www.covoiturage.com](http://www.covoiturage.com) ou [www.easycovoiturage.com](http://www.easycovoiturage.com), etc.



### **PARKING**

Parking de l'hôtel privé payant à réserver à la réservation 8€/par jour.

Parkings publics payants autour de l'hôtel.



## EN TRAIN

Gare de Manosque

Horaires auprès de la SNCF : [www.sncf-connect.com](http://www.sncf-connect.com) - par téléphone : 36 35  
[www.thetrainline.com/fr](http://www.thetrainline.com/fr)

Gare d'accès et de dispersion : MANOSQUE  
 Horaires indicatifs.

ALLER :

Départ AIX EN PROVENCE : 13h54 (TER)

Arrivée MANOSQUE : 14h34

RETOUR :

Départ MANOSQUE : 11h25 (TER)

Arrivée : AIX EN PROVENCE : 12h07

## DATES ET PRIX

### INFORMATIONS DATES ET PRIX :

Pour plus de détails concernant les Privilèges Chemins du Sud, et pour les villes et dates des Salons, vous pouvez consulter notre page : [www.cheminsdusud.com/remises-privileges](http://www.cheminsdusud.com/remises-privileges)

#### Privilèges Chemins du Sud : remise fidélité -5%

Afin de vous remercier de votre fidélité, nous vous accordons une remise de 5%, appliquée dès votre 3ème séjour (les inscriptions faites via une autre agence comptent aussi!).

Cette remise vous sera attribuée systématiquement pour tous les séjours suivants, et sans durée de validité imposée. Elle est appliquée rétroactivement si elle a été oubliée sur un séjour réservé !

#### Remise FFRandonnée – remise -5%

Afin d'encourager le développement de la randonnée sur notre territoire et la protection de l'environnement, Chemins du Sud offre une remise de 5% sur tous nos séjours, à tous les adhérents licenciés de la Fédération Française de la Randonnée.

#### Remise Salons – remise -5%

Chemins du Sud a un stand sur plusieurs salons du Tourisme en France et en Belgique. Réduction de 5% accordée sur tous nos séjours, pour toute personne nous rendant visite à notre stand. Utilisation de cette remise une fois par Salon, sans obligation d'achat sur place : pas de durée limitée pour l'utiliser.

#### Remise Groupes constitués – remise -8% à -18%

La réduction varie selon le nombre de participants. Que ce soit en formule Liberté ou avec un de nos accompagnateurs, partez entre amis ou avec votre club de randonnée, en groupe privatisé, à la date de votre choix.



### **NOTRE PRIX COMPREND :**

- L'encadrement par un accompagnateur en montagne
- L'hébergement en demi-pension (vin et boissons non compris)
- Les pique-niques le midi (sauf J1 et J7)
- Les taxes de séjour
- Les transferts en taxis privés, incluant l'acheminement jusqu'au Verdon, depuis et à Manosque

### **NOTRE PRIX NE COMPREND PAS :**

- L'assurance annulation et/ou assistance
- Les repas de midi du J1 et J7
- Les boissons et dépenses personnelles
- Les frais d'inscription
- Le supplément chambre individuelle
- D'une façon générale, tout ce qui n'est pas indiqué dans "Le prix comprend"

### **FRAIS D'INSCRIPTION :**

Les frais d'inscription sont des frais administratifs. Ils sont applicables à chaque personne inscrite.

- Pour toute inscription à plus de 90 jours du départ : pas de frais d'inscription.
- Pour toute inscription à partir de 90 jours du départ : 15€/personne.

### **EN OPTION :**

Supplément chambre individuelle (sous réserve de disponibilité) : 230€

## **ÉQUIPEMENT CONSEILLÉ**

### **BAGAGES :**

- ✓ 1 sac de voyage par personne (ou valise à roulettes). Un bagage trop volumineux est à proscrire car poserait des soucis d'encombrement du bus ou d'organisation logistique.
  - ✓ 1 sac à dos de 35-40 litres environ à armatures souples avec ceinture ventrale et un dos bien aéré pour votre confort (pour porter vos affaires personnelles de la journée : appareil photo, pique-nique du déjeuner, gourde, vivres de course, veste coupe-vent, pull, vêtement de pluie...). Ce bagage est placé généralement en cabine lors de vos transports aériens éventuels (10kg maximum par personne, habituellement).
- Sur les séjours itinérants ou semi-itinérants, il est demandé de limiter également le poids à 10-12kg, car l'accès malaisé à certains hébergements pourrait compromettre la livraison des bagages. Nous vous invitons également à éviter d'y laisser des objets fragiles et/ou de valeur.





## VÊTEMENTS :

Pour le haut du corps, le principe des 3 couches permet de gérer quasiment toutes les situations :

- ✓ une couche légère et respirante
- ✓ une couche chaude
- ✓ une couche imperméable et respirante.

En marchant, par beau temps calme, le sous-pull peut suffire. Par temps de pluie ou vent, il suffit de rajouter cette veste imperméable. Par grands froids ou lors des pauses, la veste polaire est un complément indispensable.

Prévoir des vêtements qui sèchent rapidement et donc éviter le coton. Préférez les fibres synthétiques qui permettent de rester au sec et au chaud aussi longtemps que possible.

Pensez à vous couvrir avant d'avoir froid, mais surtout à vous découvrir avant d'avoir trop chaud. La sueur est l'ennemi du randonneur, car elle humidifie les vêtements qui sont rapidement glacés lors des pauses. Ainsi, il est très rare d'effectuer une ascension vêtue d'une veste polaire.

La liste complète et idéale : (à adapter néanmoins suivant la randonnée et la saison, et en fonction de vos habitudes)

- ✓ 1 chapeau de soleil ou casquette, ou foulard
- ✓ 1 bonnet ou bandeau en polaire et/ou un tour de cou
- ✓ 1 paire de gants légers
- ✓ Tee-shirts manches courtes en matière respirante de préférence (1 pour 2 jours de marche).
- ✓ 1 sous-pull à manches longues en matière respirante ou une chemise (parfois, les sommets sont ventés et une petite épaisseur est la bienvenue pendant la pause déjeuner),
- ✓ 1 veste chaude type polaire (voire déperlante) ou type chaude et compressible
- ✓ 1 veste coupe-vent imperméable et respirante avec capuche
- ✓ 1 cape de pluie éventuelle et/ou sursac
- ✓ 1 pantalon de randonnée solide, ample, confortable, déperlant
- ✓ 1 surpantalon imperméable et respirant
- ✓ 1 short ou pantacourt, confortable et solide
- ✓ Chaussettes de marche (1 paire pour 2 jours de marche). Privilégier la laine ou les chaussettes spécifiques randonnée type bouclette" qui vous éviteront l'échauffement prématuré des pieds
- ✓ 1 paire de chaussures de randonnée tenant bien la cheville et imperméables, avec semelle qui accroche bien au relief et résistante à l'abrasion. Pensez à tester auparavant les chaussures neuves et celles inutilisées depuis longtemps.
- ✓ ou si vous êtes habitués, une paire de chaussures basses type trail, notamment pour les séjours été.
- ✓ 1 paire de guêtres (facultatif)
- ✓ 1 maillot de bain et 1 serviette qui sèche rapidement (facultatif en vue d'éventuelles baignades)
- ✓ 1 pantalon confortable pour le soir
- ✓ 1 paire de chaussures de détente légères pour le soir, type baskets, permettant aussi d'être utilisées pour les visites ou balades en ville.





## **MATÉRIEL :**

### **POUR LE PIQUE-NIQUE**

- ✓ Couverts
- ✓ 1 boîte de conservation en plastique de 0,5 litre minimum (impératif même s'il peut arriver qu'elle ne serve pas)
- ✓ 1 gobelet plastique ou aluminium avec anse isolée pour éviter les brûlures avec les boissons chaudes
- ✓ 1 couteau de poche pliant (facultatif)
- ✓ 1 gourde isotherme ou aluminium de 1,5 litres minimum ou gourde souple (déconseillée en hiver) ou une gourde filtrante éventuellement. Surtout utile en hiver, si vous souhaitez, prendre une bouteille isotherme pour emporter thé, café... pendant la randonnée)

### **AUTRES**

- ✓ 1 grand sac plastique à glisser dans votre sac à dos afin de protéger vos affaires des intempéries et/ou 1 sur-sac
- ✓ 1 pochette étanche avec : votre contrat d'assistance, vos papiers d'identité, carte vitale et tout autre document mentionné dans la rubrique formalités
- ✓ 1 parapluie solide et léger (facultatif mais très utile en cas de pluie, ou même de canicule)
- ✓ 1 paire de bâtons de marche télescopiques (facultatif, selon vos habitudes ou le niveau technique des randonnées, se référer au paragraphe « Niveau Technique » de la fiche technique du séjour)
- ✓ 1 paire de lunettes de soleil de bonne qualité (protection niveau 3 ou 4) couvrant bien les côtés
- ✓ Crème solaire avec un bon indice de protection (30 minimum) et écran labial (le tout systématiquement dans le sac à dos)
- ✓ Trousse de toilette (brosse à dents, déodorant, etc...)
- ✓ Protections auditives en cire ou en mousse (contre les ronflements de voisinage ou autres nuisances sonores)
- ✓ Mouchoirs
- ✓ Papier toilette
- ✓ 1 frontale ou lampe de poche + couverture de survie : à mettre systématiquement dans le sac à dos, un retard imprévu suite à un incident peut subvenir même au cours d'une randonnée facile
- ✓ Des lunettes de rechange (si vous portez des lunettes de vue)
- ✓ Appareil photo, jumelles (facultatif)

## **PHARMACIE :**

- ✓ Vos médicaments habituels
- ✓ Médicaments contre la douleur : paracétamol de préférence
- ✓ Médicaments contre les troubles digestifs (facultatif)
- ✓ Antistaminiques contre les piqûres d'insectes par exemple (facultatif)
- ✓ Pastilles contre le mal de gorge (facultatif)
- ✓ Bande adhésive élastique en 5 ou 8 cm de large x 2,5 m (facultatif)
- ✓ Jeux de pansements adhésifs + compresses désinfectantes
- ✓ Collyre (en cas de poussières ou irritation/sécheresse oculaire)
- ✓ Double peau pour protéger les ampoules aux pieds (facultatif)
- ✓ Pince à épiler (facultatif)
- ✓ Petits ciseaux (facultatif)
- ✓ Vitamine C (facultatif)
- ✓ Pince à échardes (facultatif)
- ✓ Gel hydroalcoolique antibactérien utile pour se laver/désinfecter les mains.

## FORMALITÉS

### FORMALITÉS :

- Carte d'identité en cours de validité ou Passeport
- Carte vitale
- Dépliant de votre assurance voyage reçu lors de votre inscription (si vous avez souscrit cette assurance auprès de nos bureaux) ou de votre assurance personnelle (numéro de contrat + numéro de téléphone)

### ASSURANCES :

A l'inscription, vous pouvez souscrire une assurance assistance rapatriement et/ou annulation qui s'ajoute au prix du séjour.

- Assurance annulation : 3% du montant du séjour (elle comprend le remboursement des sommes retenues en cas d'annulation avant votre départ).
- Assurance assistance rapatriement : 2% du montant du séjour.
- Assurance annulation - rapatriement : 4% du montant du séjour.

Textes complets des assurances envoyés sur demande.

## INFORMATIONS DESTINATION

### HISTOIRE :

A partir de 400 000 avant J.C, les premières populations s'installent sur le territoire. À partir des basses gorges du Verdon, ces premiers hommes gagnent peu à peu l'ensemble du pays. Les nombreuses grottes qui jalonnent les gorges du moyen et du bas Verdon font de ce territoire un des hauts lieux de la préhistoire. Les cavités formées dans la roche ont permis l'implantation humaine dès le paléolithique. Ils sont nomades, vivent de chasse, de pêche et de cueillette. L'Homme du Néolithique (6 000 av. J.-C.), devient sédentaire et développe un habitat groupé dans l'ensemble du pays du Verdon et se fait éleveur et agriculteur. Il file la laine, produit de la céramique, érige des dolmens et développe les échanges commerciaux. Les populations se dispersent par la suite en petites unités culturelles (quelques-unes occupent les sites de hauteur, les oppida).

Après une longue guerre contre les tribus gauloises, les Romains fondent en 118 av. J.-C. une province transalpine, qui deviendra plus tard la Narbonnaise. A l'est, l'empereur Auguste crée la province des Alpes-Maritimes, dont la frontière avec la Narbonnaise se situait près de l'actuel village de Rougon. La cité de Riez, siège d'une colonie, est créée sous Auguste. Durant l'occupation romaine, le terroir du Verdon est voué à la culture : plusieurs centaines d'établissements ruraux isolés sont créés, les villæ, véritables domaines agricoles.

La région est rattachée au royaume des Francs en 536. Elle recouvre son indépendance en 879. Les Sarrasins occupent le massif des Maures en 880. Ils étendent leurs raids jusqu'aux Alpes. Saint Mayeul, né vers 909 à Valensole, devient abbé de Cluny en 954. Sa capture en 972 déclenche la guerre contre les Sarrasins. Guillaume le Libérateur repousse les Maures en 976. Les fiefs se recomposent, le renouveau monastique s'impose. L'art roman connaît un grand rayonnement. C'est une période de prospérité, caractérisée par l'essor des villes et des échanges.



A partir du 15<sup>ème</sup> siècle, d'importantes crises socio-économiques, conjuguées aux épidémies de peste noire, ruinent le pays. La Provence intègre progressivement le royaume à partir de 1481, date de la mort du roi René. Le territoire est réinvesti fin XV<sup>e</sup> mais le XVI<sup>e</sup> siècle est durement frappé par le conflit contre Charles Quint, les guerres de religion et les troubles de la Ligue. Le catholique Jean de Pontevès, grand sénéchal, seigneur de Carcès et de Blieux, devient comte de Provence en 1571 après sa victoire sur Charles Quint. La population s'accroît, les villages se développent. Affaiblie, la noblesse locale s'allie à la bourgeoisie qui gagne en puissance. Ce sont les premiers pas de l'industrie locale : verrerie, poterie, aménagements hydrauliques... Sous le règne de Louis XIV, Moustiers Sainte-Marie devient un des plus grands centres faïenciers de France.

Au 18<sup>ème</sup>, le père Marc, de Bauduen, orateur capucin du XVII<sup>e</sup>, l'abbé Bausset, natif du même lieu, philosophe célèbre du XVIII<sup>e</sup>, le père Pellas de Comps, auteur en 1723 du premier dictionnaire de langue provençale et l'abbé Jean, d'Aups, qui fit ériger dans son jardin une curieuse colonnade en terre cuite gravée d'une synthèse des connaissances scientifiques sont les « principales » Lumières régionales. Mais le siècle des Lumières est également une période noire dans l'histoire de la Provence. En 1720, la grande peste s'abat sur le territoire et le vide de ses habitants.

De profonds changements sociaux, techniques et économiques président à la transformation des paysages, des modes de vie et de l'organisation territoriale. Ce sont des heures violentes, celles des conflits mondiaux qui affectent l'économie et provoquent la déprise rurale. Parmi les hommes de cette période, citons Martin Bidouré, l'insurgé fusillé à Aups lors de l'insurrection de 1851, Marcel Provence qui relance la production faïencière de Moustiers Sainte-Marie en 1927, et tous les résistants, qu'ils soient de 1851 ou de la seconde guerre mondiale.

Le début du XX<sup>e</sup> siècle est marqué par la « découverte » des gorges du Verdon. Le géologue Edouard-Alfred Martel a mené l'exploration, en 1905 accompagné d'un groupe de locaux, avec à leur tête Isidore Blanc, instituteur à Rougon. C'est en son honneur que le sentier emblématique a été rebaptisé Blanc-Martel. Cependant, cette découverte ne signifie pas que le territoire était un espace inhabité. En effet, les gorges ont, de tous temps, été parcourues par les hommes et en gardent aujourd'hui l'empreinte : chasseurs, cueilleurs de buis, apiculteurs, bergers, forestiers... Au milieu du XX<sup>e</sup> siècle, le programme d'aménagement de l'E.D.F. (Electricité De France) permet l'édification de cinq barrages :

- Castillon, mis en eau en 1948.
- Chaudane, opérationnel en 1952.
- Gréoux en 1967.
- Quinson en 1972.
- Sainte-Croix en 1974.

### **BIBLIOGRAPHIE :**

- Guide Vert "Alpes du Sud" (Michelin).
- « La Provence avec les yeux de Giono » de Dominique Lebrun (Didier Richard).
- « Mon théâtre d'Ombre ».
- « Le goût de la Haute Provence ».
- Les romans d'Henri Bosco.

### **CARTOGRAPHIE :**

- Carte IGN (Série bleue au 1 :25 000) n°3342 ET (Plateau de Valensole).
- Carte IGN (Série bleue au 1 :25 000) n°3442 OT (Gorges du Verdon).
- Carte IGN (Série bleue au 1 :25 000) n°3542 OT (Castellane).

### **ADRESSES UTILES :**

Parc NATUREL REGIONAL DU VERDON :

Domaine de Valx - 04360 Moustiers-Sainte-Marie

Tél : 04 92 74 68 00 - Mail : [info@parcduverdon.fr](mailto:info@parcduverdon.fr) - Web : [www.parcduverdon.fr](http://www.parcduverdon.fr)



## NOUS CONTACTER



Notre agence est ouverte du Lundi au Vendredi de 9h à 18h30, et le Samedi de 9h à 17h  
En cas de problème de dernière minute, appelez :  
au **04 90 09 06 06** ou sur notre téléphone d'urgence au **07 77 08 14 68 (7j/7 24h/24)**



[infos@cheminsdusud.com](mailto:infos@cheminsdusud.com)



57 rue François Gernelle BP 155  
84 120 PERTUIS

Notre agence est ouverte du Lundi au Vendredi de 9h à 18h30, et le Samedi de 9h à 17h



[http://](http://www.cheminsdusud.com)

[www.cheminsdusud.com](http://www.cheminsdusud.com)

Dernière mise à jour : 11/04/2024